

POUR EN SAVOIR PLUS LONG OU DEVENIR MEMBRE



«Je vous tends la main; chacun de mes doigts est bien droit et bien seul et, tant que je garderai mes doigts ainsi, ma main sera complètement inutile. Je ne peux rien saisir. Je ne peux rien tenir. Je ne peux même pas faire de signe intelligible jusqu'à ce que mes doigts s'organisent et travaillent ensemble. Nous devrions tous en tirer une leçon.»

- George Washington Carver (1864-1943)



Société Alzheimer de la région de Niagara
905 687-3914
Centre de santé communautaire
905 734-1141
Programmes communautaires pour personnes âgées, Région de Niagara
905 984-6900
Réseau ontarien de prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées
www.onpea.org

ENDROITS OÙ OBTENIR DE L'AIDE

Si vous ou quelqu'un que vous connaissez êtes en danger, composez le 9-1-1.

Service de police de la région de Niagara, Soutien aux personnes âgées

905 688-4111

Société Alzheimer de la région de Niagara

905 687-3914

Centre de santé communautaire

Hamilton/Niagara

905 734-1141

Centre d'accès aux soins communautaires

905 684-9441

ÉCHEC AU CRIME

1 800 222-8477

Programme Gatekeepers de la région de Niagara

905 684-0968

Programmes communautaires pour personnes âgées, Région de Niagara

905 984-6900

Ligne d'assistance aux personnes âgées :

SENIORS
Are you being:
MISTREATED?
BULLIED?
NEGLECTED?

Call the new **SENIORS SAFETY LINE** from anywhere in Ontario, and get help now.
1-866-299-1011
24 hours a day 7 days a week 150 languages
Stop Abuse. Restore Respect

Produit par le Réseau de prévention de la maltraitance des personnes âgées de Niagara grâce à l'appui financier de la Fondation Trillium de l'Ontario, 2012.

Ontario
Trillium
Foundation



Fondation
Trillium
de l'Ontario



LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES



PARLEZ-EN



LE SILENCE N'ARRANGE RIEN...

FORMES DE MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES

Violence physique

Tout acte de violence ou de rudesse qui peut ou non causer une blessure physique, mais qui provoque un malaise ou une douleur physique.

Exploitation financière

Toute conduite inappropriée effectuée avec ou sans le consentement éclairé de la personne âgée qui donne lieu à un gain financier ou personnel pour l'agresseur ou à une perte financière ou personnelle pour la personne âgée.

Négligence

Ne pas satisfaire les besoins fondamentaux d'une personne âgée. Négligence active : refuser intentionnellement de donner des soins ou de satisfaire les besoins fondamentaux. Négligence passive : ne pas donner les soins appropriés en raison du manque de connaissances, d'expérience ou de capacité.

Violence sexuelle

Tout comportement sexuel commis à l'endroit d'une personne âgée qui n'a pas pleinement conscience de la situation et qui n'y a pas consenti.

Violation des droits

Refuser à une personne ses droits tels qu'ils sont décrits dans la Charte des droits et libertés de la personne et les mesures législatives provinciales.

Violence psychologique (affective)

Tout acte, verbal ou non verbal, qui mine l'identité, la dignité et la confiance en soi d'une personne.

ONPEA, 2007

QU'EST-CE QUE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES ÂGÉES?

On entend par maltraitance des personnes âgées tout acte, ou l'absence d'intervention appropriée, dans le cadre d'une relation censée être une relation de confiance, qui entraîne des blessures ou une détresse morale chez la personne âgée qui en est victime. L'auteur de la maltraitance peut être un conjoint, un enfant, un membre de la famille, un ami ou un soignant rémunéré.

- Organisation mondiale de la Santé, 2002



SIGNES POSSIBLES DE MALTRAITANCE

- Blessures inexplicables
- Activités juridiques inhabituelles liées au testament ou à d'autres documents
- Achats inutiles pour la maison ou le terrain, retraits bancaires inexplicables et disparition de relevés de comptes bancaires personnels et de cartes de crédit
- Manque de nourriture, de vêtements ou d'autres nécessités ou mauvaise hygiène
- Perte de poids inexplicable
- Dépression, anxiété et peur



NOTRE MISSION

Collaborer avec les organismes et les personnes âgées à la prévention de la maltraitance des personnes âgées et à la création, dans la région de Niagara, d'une communauté sûre où on accorde beaucoup d'importance et de respect aux personnes âgées.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Sensibiliser la population à la maltraitance des personnes âgées et fournir éducation et renseignements sur la maltraitance des personnes âgées et la prévention.
- Revendiquer des modifications du système de prestation de services en fonction des lacunes cernées et des recherches pertinentes.
- Élaborer des stratégies visant à améliorer la détection et la prévention de la maltraitance ainsi que l'intervention auprès des victimes.